

## DOSSIER DE PRESSE



### **RN57 - Voie des Mercureaux**

Changement des caméras de  
Détection Automatique d'Incidents en tunnel

**Du lundi 15 avril 2024 au vendredi 14 juin 2024**

Direction Interdépartementale des Routes Est  
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00  
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux  
54021 Nancy cedex  
[www.dir-est.fr](http://www.dir-est.fr)



# SOMMAIRE

---

**I – Nature des travaux**

**II – Principes d'exploitation**

**III - Déviations**

**IV – Ce qu'il faut retenir**

**V- Annexe – Présentation de la DIR Est**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 11/04/2024

### **RN57 – Voie des Mercureaux**

#### *Changement des caméras DAI des tunnels de la voie des Mercureaux*

**Du lundi 15 avril au vendredi 14 juin 2024**, la Direction interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder au remplacement des caméras DAI (détection automatique d'incident) qui équipent les tunnels de la RN57 – Voie des Mercureaux à hauteur de Besançon (25).

>>> Ces travaux entraîneront des neutralisations de voies et des fermetures de la voie des Mercureaux dans un ou deux sens de circulation selon les phases de travaux.

Les fermetures de la voie des Mercureaux sont prévues :

- les nuits du 13 mai au 7 juin entre 21h et 5h.

**La voie des Mercureaux restera ouverte en journée et les week-ends.**

Des déviations seront mises en place conformément au plan de gestion du trafic du contournement de Besançon par les RN83 et RD104.

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,  
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.  
Elle leur recommande la plus grande prudence  
et la modération de leur vitesse sur les déviations ainsi que le respect strict du balisage et de la  
limitation de vitesse à 70 km/h et 50km/h pendant les phases de neutralisations de voie sur les  
Mercureaux et en tunnels.**

**Contact presse :**  
Bureau Management et Communication  
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60

# I – Nature des travaux

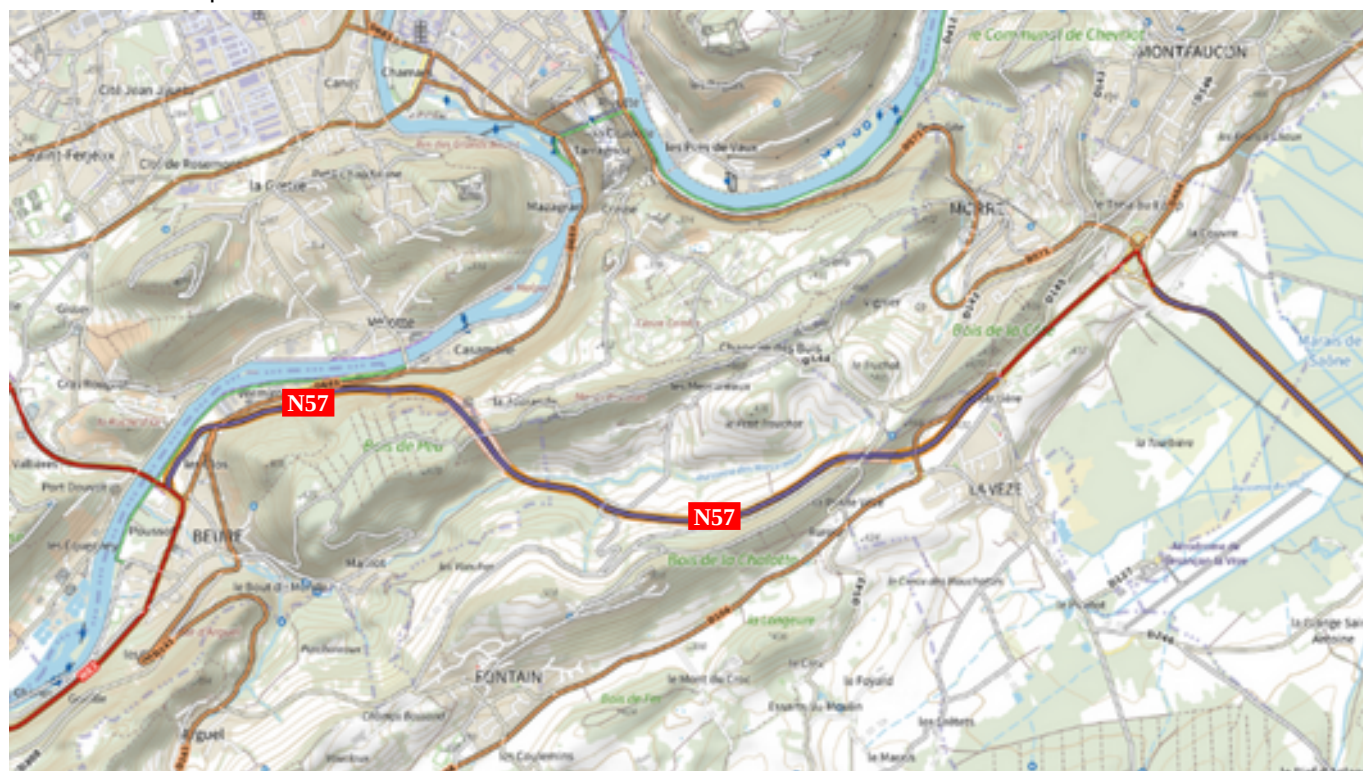
Dans le cadre de son programme d'entretien et de maintenance des équipements de sécurité des tunnels de la voie des Mercureaux, la DIR Est doit engager des travaux de modernisation de ses caméras de détection automatique des incidents (DAI) présentes dans les tunnels de Bois de Peu et Fontain sur la voie des Mercureaux.

Ces caméras, indispensables à l'exploitation de la voie des Mercureaux (RN57) en toute sécurité pour les usagers, ont été mises en place à la création de la voie en 2011 conformément à la réglementation qui s'applique aux tunnels routiers.

L'évolution des technologies et l'obsolescence des équipements rend obligatoire de procéder à leur remplacement.

Des travaux préalables permettant leur connexion sont également indispensables.

Zone concernée par les travaux



## II – Principes d’exploitation

Les principes d’exploitation prévus par la DIR Est ont été définis avec le double objectif d’assurer à tout moment la sécurité des usagers de la route ainsi que des agents des entreprises intervenant pour le compte de la DIR Est et de ses propres agents tout en limitant au strict nécessaire la gêne aux usagers.

Aussi, les phases de préparation du chantier et de déploiement du nouveau réseau informatique seront réalisées sous neutralisation de la voie de droite de la voie des Mercureaux. La circulation des usagers restera donc possible sur la voie de gauche, à vitesse réduite cependant.

Les phases de dépose des anciens équipements et de pose des nouvelles caméras nécessitent la présence de nacelles dans les tunnels et ne pourra pas se faire sous circulation.

Les usagers seront donc déviés par la RN 83 et la RD 104 comme prévu dans le plan de gestion du trafic du contournement de Besançon.

Afin de limiter la gêne aux usagers et le report de trafic sur la déviation, ces travaux seront réalisés de nuit.

Dans un objectif d’optimisation ces phases de fermeture, la DIR Est procédera également pendant ces travaux à l’entretien de l’ensemble de la voie et de ses équipements.

Ces travaux occasionneront des coupures de voies sur un seul ou les deux sens.

Comme pour tout chantier, la survenance d’éventuels aléas qui pourraient intervenir en cours de chantier seraient de nature à modifier le phasage prévisionnel.

### Phase 1 : du lundi 15 avril au vendredi 26 avril

Neutralisations de voies lentes (voie de droite) dans chacun de deux sens de la voie des Mercureaux à l’avancement du chantier.

Circulation maintenue sur la voie des Mercureaux dans les deux sens de circulation, sur la voie de gauche uniquement et à vitesse réduite.

**>>> Travaux en journée entre 9h et 16h30.**

### Phase 2 : du lundi 13 mai 21h au vendredi 7 juin 5h

Fermetures de la voie des Mercureaux dans les 2 sens de circulation les semaines 20, 21 et 22 (lors de la semaine 22, la DIR Est procédera à sa semaine annuelle de maintenance de la voie et de ses équipements de sécurité). Circulation déviée dans les deux sens via la RN 83 et la RD 104.

Fermetures de la voie des Mercureaux dans les deux sens de circulation les 2 premières nuits de la semaine 23.

Les 2 nuits suivantes, fermeture de la voie des Mercureaux dans le sens Pontarlier=>Besançon.

Dans ce sens, circulation déviée entre La Vèze et Beure via la RD 104 et la RN 83. La circulation reste maintenue sur la voie des Mercureaux dans le sens Besançon=>Pontarlier.

**>>> Travaux de nuit entre 21 h et 5h chaque nuit en semaine.**

### **Phase 3 : semaine 24 soit du lundi 10 juin au vendredi 14 juin**

Neutralisations de voies lentes (voie de droite) dans chacun de deux sens de la voie des Mercureaux à l'avancement du chantier.

Circulation maintenue sur la voie des Mercureaux dans les deux sens de circulation, sur la voie de gauche uniquement et à vitesse réduite.

**>>> Travaux en journée entre 9h et 16h30.**

### III – Déviations

**Déviaton sens Besançon=>Pontarlier :** (Mesure IS4 du PGT de Besançon)

RN83 « côte de Larnod » → Giratoire RN83 / RD104 → RD104 → Fontain → Giratoire « La Vèze »  
RD104 / RN57 → Fin de déviation.



**Déviaton sens Pontarlier=>Besançon :** (Mesure IS7 du PGT de Besançon)

Giratoire « La Vèze » RN57 / RD104 → RD104 → Fontain → Giratoire RD104 / RN83 →  
RN83 « côte de Larnod » → Fin de déviation.



## IV – Ce qu’il faut retenir

Ce chantier qui s’étalera sur une durée d’environ 2 mois sera réalisé :

**>>> sous circulation en journée pour sa première partie entre le 15 et le 27 avril 2024.**

- lors de cette phase, la circulation sur la voie des Mercureaux se fera sur la voie de gauche du sens concerné par les travaux.
- la limitation de vitesse sur le sens concerné sera réduite dans la zone chantier à 70 km/h hors tunnel et à 50 km/h en tunnel.

**>>> sous fermeture de nuit (21h – 5h) de la voie des Mercureaux dans un ou deux sens selon les phases de chantier dans la période du 13 mai 2024 au 7 juin 2024.**

Lors de cette phase, les usagers seront déviés par les itinéraires de déviation décrits ci-dessus.

**>>> sous circulation en journée pour sa dernière partie entre le 10 et 14 juin.**

---

Pour ceux qui ne pourront pas éviter ce secteur et pour réaliser au mieux leurs déplacements, la DIR Est diffusera :

une information générale *via* :

- \* les médias
- \* le site internet de la DIR Est
- \* les panneaux d’information de part et d’autre des chantiers

une information en temps réel :

- \* sur les panneaux à messages variables
- \* par la radio sur le niveau de perturbation ou des accidents

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,  
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,  
afin d’assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**

---

**Contact presse : Bureau Management et Communication**  
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr  
06 19 18 05 57 – 06 42 52 55 60

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est  
Horaires d’ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél. : 03 83 50 96 00  
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux  
54021 Nancy cedex



# V – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, ministère chargé des Transports.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordonnateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 211 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- d'un Service Régional d'Exploitation et d'Ingénierie de Franche-Comté basé à Besançon,
- d'un Service Régional d'Exploitation situé à Metz,
- d'un Service d'Ingénierie Routière Grand Est,
- d'un Service spécialisé en Ouvrages d'Art

